

Compte rendu du conseil municipal du 3 juillet 2020

Présents : Mmes Biardoux, Dirson, Louette, Mathieu
Mrs Bussy, Amiel, Charles, Gonthier, Schaller, Sourd
Absente : Mme Joyot (a donné pouvoir à Mr Gonthier)

Secrétaire de séance : M Louette

Début de la séance : 19h35

ORDRE DU JOUR

1) Nouvelle charte du Parc Naturel Régional Morvan 2020-2035

Après lecture de la charte du PNRM 2020-2035, le maire soumet au vote cette nouvelle charte.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

Délibération acceptée à l'unanimité.

2) Ouverture du camping

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir le camping, du 15 juillet au 11 octobre 2020.
Les tarifs resteront inchangés

3) Convention salle culturelle N°4

Il s'agit d'une mise à disposition à titre gratuit de la salle culturelle, de manière ponctuelle avec état des lieux, avant et après utilisation de celle-ci.

QUESTIONS DIVERSES

- Lavoir de Bonaré : Le lavoir est situé au sein d'une propriété privée mais appartient à la commune, qui est en charge de l'entretien. Une réflexion est engagée quant à l'avenir de celui-ci.
- Un arrêté municipal a été pris, fixant les jours et horaires de tonte.
 - Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h30
 - Samedi : 9h - 12h00 / 15h00 - 19h00
 - Dimanche : 10h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00
 - Jours fériés : 10h00 - 12h00
- Bien sans maître : Une démarche sera conduite par la mairie pour répertorier tous les biens sans maître de la commune.
- Candidature Village du futur : Dans la continuité de l'embellissement du bourg, Dun les Places souhaite conduire un dossier auprès du conseil régional afin de pouvoir intégrer cette démarche.

Fin de séance : 21h20